

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Samuel  
Mardi 10 décembre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 10 décembre 2019 à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint-Samuel.

Sont présents : Camille Desmarais, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Claudia Doucet, Léo Gauthier, Martin Tourigny.

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Camille Desmarais, maire. Madame Sarah Richard, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

**2019-12-133**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**2019-12-134**

**Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2019.**

Il est proposé par madame Claudia Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 5 novembre 2019, séance ordinaire, soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**2019-12-135**

**Adoption des comptes.**

Il est proposé par monsieur Patrick Mathis, secondé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 125 032.88\$, dont 5416.44\$ en déboursés directs pour les salaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

**2019-12-136**

**Renouvellement de la police d'assurance avec la MMQ.**

Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose de renouveler la police d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2020.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2019-12-137**

**MRC D'Arthabaska – quotes-parts 2020.**

Le conseiller monsieur Patrick Mathis propose d'accepter la quote-part de la MRC d'Arthabaska pour l'année 2020.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**2019-12-138**

**Renouvellement à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).**

La conseillère madame Claudia Doucet propose de renouveler l'adhésion 2020 de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec (FQM), une association des élus de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**2019-12-139**                    **Renouvellement à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ).**

Le conseiller monsieur Patrick Mathis propose que l'adhésion avec l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et le renouvellement de l'assurance responsabilité et cautionnement pour la secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité soient renouvelés pour l'année 2020.

**2019-12-140**                    **Renouvellement au portail Québec MUNICIPAL.**

La conseillère madame Claudia Doucet propose que l'adhésion au portail Québec municipal soit renouvelée pour l'année 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2019-12-141**                    **Contribution annuelle au Réseau BIBLIO-COLM.**

La conseillère madame Sandra Lampron propose de renouveler la contribution annuelle 2020 avec le Réseau Biblio et les frais informatiques

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2019-12-142**                    **Renouvellement contrat de service et intranet avec Infotech.**

Le conseiller monsieur Patrick Mathis propose de renouveler le contrat de service avec Infotech pour l'année 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2019-12-143**                    **Transport adapté Rouli bus – contribution municipale.**

Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose que la Municipalité de Saint-Samuel adhère à Rouli-Bus - Transport adapté pour l'année 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2019-12-144**                    **Indexation des salaires des élus et employés– année 2020.**

Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose une augmentation pour l'année 2020 de 3% aux élus afin de compenser pour l'abolition du programme fédéral et de 2% aux employés municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

**2019-12-145**                    **Mandater un ingénieur pour la conformité de l'eau potable.**

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu un avis de non-conformité provenant du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatique concernant le réseau de production et de distribution d'eau potable de la Garderie et des loisirs;

CONSIDÉRANT qu'il est important de régulariser la situation;

Il est proposé par madame Sandra Lampron, appuyé par monsieur Grégoire Bergeron, d'autoriser la directrice générale à demander des cotations pour mandater une firme d'ingénierie afin de valider la conformité des installations.

**2019-12-146**                    **Demande de dérogation mineure au 791, 15e Rang.**

La demande a pour but de régulariser l'implantation de la remise existante pour le 791, 15<sup>e</sup> Rang à Saint-Samuel (lot 5 670 979).

**Considérant** que la demande consiste à régulariser l’empiètement de la remise existante en cour latérale.

**Considérant** que l’implantation d’une remise en cour latérale est dérogatoire au règlement de zonage en vigueur.

**Considérant** qu’un permis a été obtenu afin de construire la remise et que les travaux ont été faits dans une impression de conformité.

**Considérant** que la remise est localisée à une distance de 15.03 mètres de la rue des Mélèzes.

**Considérant** que le comité consultatif d’urbanisme « CCU » recommande de régulariser la situation en permettant que la remise existante empiète en cour latérale.

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame Claudia Doucet appuyé par monsieur Léo Gauthier d’accepter la demande de dérogation mineure.

**2019-12-147**

**Demande de dérogation mineure au 142, rue de l’Église.**

La demande a pour but de régulariser l’emplacement du muret existant pour le 142, rue de l’Église à Saint-Samuel (lot 5 445 948).

**Considérant** que la demande consiste à régulariser l’emplacement du muret existant en cour avant qui est implanté à une distance de zéro mètre de la ligne d’emprise de la voie publique.

**Considérant** que le règlement de zonage en vigueur mentionne qu’un muret doit être localisé à une distance de 1 mètre de la ligne d’emprise de la voie publique.

**Considérant** que le muret à une hauteur d’environ 11 pouces.

**Considérant** que le comité consultatif d’urbanisme « CCU » recommande de régulariser la situation en permettant que le muret soit localisé à une distance de zéro mètre de la ligne d’emprise de voie publique à la condition suivante :

Les propriétaires doivent s’engager par écrit qui ne tiendront pas responsable la municipalité dans le cas d’un possible bris du muret lors des opérations de déneigement.

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame Sandra Lampron appuyé par madame Claudia Doucet d’accepter la demande de dérogation mineure.

**2019-12-148**

**Demande d’abolition des frais de livre en retard.**

Il est proposé par la conseillère madame Sandra Lampron, appuyé par madame Claudia Doucet d’abolir les frais pour les livres en retard à la bibliothèque municipale.

**Ouvertures de poste afin de combler les 2 postes vacants pour le Comité Consultatif d’Urbanisme.**

Les membres du conseil ont été informés qu’à la suite de la perte de 2 personnes siégeant sur le Comité Consultatif d’Urbanisme deux postes sont à combler. Les élus sont à la recherche de candidats afin de combler ces postes vacants.

**2019-12-149**

**Demande de financement – paniers de Noël – Guylaine Leblanc.**

Il est proposé par monsieur Martin Tourigny que le conseil autorise un montant de 100\$ pour la confection de paniers de Noël aux familles dans le besoin à Saint-Samuel.

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

2019-12-150

**Demande de financement – concours photographie – Stéphanie Roy.**

Il est proposé par madame Sandra Lampron que le conseil autorise un montant de 60\$ pour un concours de photographie à Saint-Samuel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**Période de questions.**

Une citoyenne présente demande s'il existe un programme de subvention pour les couches lavables. Un suivi sera fait.

**Affaires nouvelles.**

Madame Claudia Doucet nous informe que la subvention pour les jardins a été refusée. Monsieur Léo Gauthier nous informe qu'il est à la recherche d'une génératrice.

**Levée de la séance ordinaire.**

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère madame Sandra Lampron propose la levée de la séance à 20 h 40. La séance est close.

« Je, Camille Desmarais, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

\_\_\_\_\_  
**Camille Desmarais,**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sarah Richard,**  
**Secrétaire de la séance**